

NOYERS-SUR-JABRON le 22 décembre 2014

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 Décembre 2014**

L'an deux mille quatorze et le dix neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à CUREL, salle du Passavour sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE.

**Présents** : Mesdames Marie-Claude BUCHER, Annick LATIL, Mireille IRVOAS, Anne MADDALON, Messieurs Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND, Pierre Yves VADOT, Hervé DUMAS, Alain COSTE, Gérard COUTELLE, Jean-Paul CROUVIZIER, François HUGON, Brice CHADEBEC, Antoine POLATOUCHE, Jean-Noël PASERO, Thierry BELLEMAIN, Didier BRETON, Yaneck ROUSSELET

**Absents excusés** : Messieurs Christophe BLANCARD, Raymond GROS, Michel WATT.

**Pouvoir** : Monsieur Michel WATT à Madame Mireille IRVOAS.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean Paul CROUVIZIER

**Convocation du 12/12/2014.**

**Nombre de conseillers en exercice : 21.**

**Présents : 18. Absents excusés : 3.**

Monsieur le Président remercie Monsieur le Maire de CUREL, Thierry BELLEMAIN qui accueille cette réunion et rappelle le compte rendu de la réunion précédente lequel est adopté à l'unanimité.

**1. MISSION ENFANCE JEUNESSE : ATTRIBUTION DU MARCHE.**

**Suite à la réunion précédente une révision des tarifs a été demandée à Sport Objectif Plus.**

Le marché proposé a été revu à la baisse de 6987 €.

Le marché pour l'année 2015 s'élèvera donc à la somme de : 125 408 €.

Mr Baptiste LALLIER devra faire une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Il restera à déterminer le montant de la participation par enfant (à débattre lors de la prochaine réunion de la CCVJ).

**Le marché est attribué à Sport Objectif Plus à l'unanimité.**

**2. SORTIE SCOLAIRE DE L ECOLE DE SAINT VINCENT SUR JABRON AUX ISSAMBRES EN JUIN 2015.**

Le montant du transport s'élève à environ 1500 € (aller et retour). Lors du vote du budget de la CCVJ, une ligne budgétaire a été allouée aux transports scolaires pour un montant de 4500 €. Il appartient aux enseignants de s'organiser entre eux pour gérer cette enveloppe ; Mme Anne MADDALON, enseignante et membre de la CCVJ est chargée d'organiser cette gestion.

**3. QUESTIONS DIVERSES:**

- Adhésion à la Mission Locale d'Insertion (0€90 par habitant de la CCVJ). Accord pour le versement de la subvention 2014 soit 1 227.60 €.
- Location de la salle de Saint-Vincent-sur-Jarbon : suite à la délibération de la Commune de SAINT-VINCENT SUR JABRON, la location à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 sera d'un montant de 809 €
- Accord pour l'utilisation du bureau de la CCVJ par le SIVU – restera à mettre en application les modalités de fonctionnement.

La séance est levée à 19 heures 20

**Le Président,**

**Alain COSTE.**

